

Sherbrooke, le lundi 10 février 2020

Aux parents d'élèves de la CSRS

Objet : Adoption du projet de loi 40

Comme vous le savez probablement, le projet de loi 40 du gouvernement du Québec, modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, a été adopté à majorité ce samedi 8 février 2020 par l'Assemblée nationale.

L'entrée en vigueur de ce projet de loi, qui fera de la commission scolaire un centre de services scolaires pour ses établissements, est prévue graduellement d'ici le 1^{er} juillet 2020. D'ici là, l'ensemble du personnel de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), comptant près de 3750 personnes, poursuivra sa mission en plaçant la réussite des élèves au cœur des actions et priorités. Tous les services administratifs de la CSRS seront maintenus de la manière habituelle.

En parallèle, notre organisation travaillera, de manière facilitante et diligente, à la migration vers le nouveau centre de services scolaires, conformément à la volonté gouvernementale. Un conseil d'administration paritaire composé de parents, de membres du personnel et de représentants de la communauté sera donc institué au cours des prochains mois en suivant les directives ministérielles. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration en cette période de transition.

Avant de conclure, j'aimerais souligner le dévouement remarquable de tous les commissaires scolaires qui ont, au fil du temps, investi temps et énergie pour la réussite éducative du plus grand nombre d'élèves à la CSRS. Au nom de tout le personnel de la CSRS, j'aimerais les remercier de leur profond engagement.



Christian Provencher
Directeur général